TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Décembre 2020 | N° 147

Parution trimestrielle

# AU REVOIR ET **MERCI!**

Par Fabrice Donnet-Monay, Président

Cette phrase toute simple reflète bien l'état d'esprit qui m'anime au moment d'écrire mon dernier éditorial du Troistorrents-Morgins Info. Vous m'avez fait confiance durant douze ans, dont huit à la présidence de notre belle commune. A vous toutes et tous, je tiens sincèrement à dire merci !

Je tiens également à remercier les employé·e·s de nos services communaux et forestier : vous faites le travail de fond pour notre collectivité et vous le faites bien. Votre soutien et vos compétences ont été une aide précieuse à la bonne conduite de notre commune durant mes deux mandats.

Les élu·e·s de la prochaine législature sont maintenant connu·e·s. La démocratie a fonctionné et dès le 1er janvier 2021, le nouveau Conseil va mettre toute son énergie pour conduire la commune et servir la population. Je leur fais part de mes sincères félicitations et leur souhaite autant de plaisir que j'ai pu en avoir durant mes trois mandats. Je salue aussi Madame Brigitte Diserens et Monsieur Jacques Michaud qui quitteront la table du Conseil le 31 décembre.

Mais même si un changement de législature est une étape dans la vie de la communauté, ce n'est pas non plus une révolution. C'est plutôt un passage de témoin. On continue le travail, on termine les actions entamées et on commence des projets que d'autres vont faire aboutir ! C'est ça la vie d'un Conseil communal !

Durant ces dernières semaines, il n'y aura pas l'habituelle Assemblée primaire lors de laquelle sont présentés les budgets. Corinne Cipolla, notre nouvelle Présidente, se fera un plaisir de nous accueillir lors de la première Assemblée de 2021.

Pour cette fin d'année rendue compliquée par la pandémie, je souhaite à notre collectivité de rester unie et solidaire. Si les gestes d'amitié et de tendresse demeurent absents de notre nouvelle manière

de vivre, n'oublions pas les « gestes » du cœur ! Durant cette période pleine d'incertitudes, pensons à nos proches, à nos voisins et ne laissons personne dans l'abandon et la solitude.

Enfin, à vous toutes et tous, je souhaite de belles fêtes de Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour 2021 !

ADMINISTRATION

# FIN DE LA LÉGISLATURE **2017-2020**

En octobre dernier, nous avons élu nos autorités communales pour la législature 2021-2024. Le visage du futur Conseil est donc connu et il vous sera présenté dans une prochaine édition.

Au terme de cette législature, nous remercions l'ensemble des membres du Conseil pour leur engagement durant ces 4 dernières années.

Devant, de gauche à droite: Céline Monay, Corinne Cipolla et Brigitte Diserens
Derrière, de gauche à droite: Eric Donnet-Monay (Secrétaire), Charles Clerc, Jacques Michaud, Fabrice Donnet-Monay (Président), Pierre-André Michel, Oscar Dubosson et Olivier Richard

Une bonne continuation à **Corinne Cipolla, Céline Monay-Michaud, Charles Clerc, Oscar Dubosson, Pierre-André Michel** et **Olivier Richard** qui repartent pour un mandat de quatre ans.

Bon vent à ceux qui quittent le Conseil :

› **Fabrice Donnet-Monay**, après 12 ans de mandat, dont 8 ans comme Président,
› **Jacques Michaud** après 6 ans de mandat,
› **Brigitte Diserens** après 4 ans de mandat.

Merci à eux de s'être mis au service de la collectivité.

*Merci !*

# EXTRAITS DES **DÉCISIONS COMMUNALES**

## DU 17 JUIN AU 25 OCTOBRE 2020

**BÂTIMENT BOURGEOISIE ROUTE DU VILLAGE - ACHAT PARCELLES N°1871, 1881 ET 2293**
Le Conseil communal accepte l'achat des trois parcelles n° 1871, 1881 et 2293 sises au centre du village et appartenant à la Bourgeoisie pour un montant de CHF 245'000.00, frais d'acte à la charge de la Commune.

**VIDÉOSURVEILLANCE PARKING COMMUNAL DE LA TINE**
Le Conseil communal décide d'adjuger la fourniture de l'équipement de vidéosurveillance à l'intérieur du parking communal de la Tine à la société Securtech Sàrl pour le montant de CHF 28'721.75. L'installation de ce matériel est adjugée à l'entreprise Toutelec SA pour le montant de CHF 35'562.35.

**AMÉNAGEMENT ZONE POLYSPORTIVE FAYOT**
Le Conseil communal valide la variante n°1 présentée pour l'aménagement de la zone polysportive de Fayot, à savoir l'aménagement d'un terrain synthétique sur le terrain actuel d'entraînement et le maintien du terrain principal sur sa zone actuelle avec possibilité d'agrandissement des deux côtés du terrain. Le budget de cette variante doit être établi plus précisément et les aménagements du terrain du haut discutés avec les écoles et les sociétés sportives concernées.

**COLLABORATION INTERCOMMUNALE POUR L'OUVERTURE DE L'UAPE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES**
Le Conseil communal accepte de mettre en place une collaboration intercommunale des UAPE pendant les vacances scolaires pour l'année 2020-2021 comme année test selon les conditions proposées par les responsables des structures de Champéry, Val-d'Illiez et Troistorrents. Un tableau des fréquentations par enfant selon les communes devra être établi afin de présenter un bilan avant la fin de l'année scolaire 2021. Pour les repas, chaque structure planifie les repas avec son propre prestataire, à savoir l'EMS Les 3 Sapins pour Troistorrents. Le prix des repas et des collations est maintenu au tarif de Troistorrents quelle que soit la structure où l'enfant est pris en charge.

**RÉSEAU D'EAU – CONSTRUCTION PASSERELLE DE LIAISON TROISTORRENTS-CHENARLIER**
Le Conseil communal décide d'adjuger, en procédure de gré à gré, les travaux de réalisation de la passerelle suspendue à l'entreprise Gianinetti SA pour le montant total de CHF 387'638.15 TTC.

**ACHAT DE DEUX FOURS POUR LA CUISINE DE L'AUBERGE DE LA BOURGEOISIE**
Le Conseil communal accepte d'adjuger le remplacement des deux fours à air chaud vapeur électrique Compact by Sapiens de la cuisine de l'Auberge de la Bourgeoisie à la société Restorex Cuisines Professionnelles SA pour le montant de CHF 16'370.40 TTC.

**CESSION DE TERRAIN CROIX DU NANT**
Le Conseil communal décide de céder le terrain de la parcelle n°716 (lieu-dit Croix du Nant) sans soulte aux Transports Publics du Chablais. Le nouveau propriétaire (TPC) s'engage à prendre en charge les frais d'abornement et l'inscription au registre foncier du nouvel état selon procès-verbal du géomètre.

**ENGAGEMENT D'UN COLLABORATEUR AGENT D'EXPLOITATION POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS**
Le Conseil communal accepte l'engagement de M. Sacha Berthoud au poste d'agent d'exploitation avec une date d'entrée en service fixée au 1er septembre 2020.

**ENGAGEMENT DE TROIS AUXILIAIRES DE NETTOYAGE POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS**
Afin de renforcer son effectif, notamment en vue de l'entretien du futur bâtiment communal et suite au départ de deux auxiliaires, le Conseil communal accepte d'engager Mmes Tatiana Costa, Rosa Ferreira et Marie-Louiseby Trombert aux postes d'auxiliaires de nettoyage avec une date d'entrée en service fixée au 17 août 2020.

**CHIENS DE TRAÎNEAU - PISTE DE SKI DE FOND DU LAC DE MORGINS - SAISON HIVER 2020-2021**
Le Conseil communal autorise Mme Violaine Grau à utiliser la piste de ski de fond du lac de Morgins pour son activité des chiens de traîneau, dans le respect des promeneurs et de la piste, pour la saison d'hiver 2020-2021.

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER L'ESPACE D'ACCUEIL DE LA CAVAGNE**
Le Conseil communal accorde l'autorisation à Mme Maureen Marclay, domiciliée à Champéry, pour l'exploitation de l'Espace d'Accueil de la Cavagne.

**LOCAL DE RÉPÉTITIONS POUR L'UNION INSTRUMENTALE**
Le Conseil communal accepte de donner un mandat au bureau Architecture Studio, M. Lionel Chesaux, pour la réalisation d'un dossier comprenant un avant-projet et une estimation du budget, pour un montant de CHF 1'650.00 TTC. Cette étude portera sur l'installation de containers provisoires à Fayot avec des aménagements minimaux et sans habillage extérieur.

**VIDÉOSURVEILLANCE ECOPOINT CROIX DU NANT**
Le Conseil communal valide l'installation du système de vidéosurveillance à l'écopoint de la Croix du Nant.

ADMINISTRATION

**MIDNIGHT VALLÉE D'ILLIEZ – BILAN ET SUITE**
Au vu du succès de cette offre destinée aux jeunes de la vallée, le Conseil communal accepte de reconduire le Midnight Vallée d'Illiez durant l'année scolaire 2020-2021 pour 24 soirées avec un montant à charge de la Commune de Troistorrents de CHF 13'000.00.

**GIRATOIRE DE LA TINE - AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT**
Le Conseil communal accepte l'acquisition des sculptures des chamois de l'artiste Robert Hainard, datant de 1939, pour un montant de CHF 90'000.00 et adjuge l'étude du projet pour l'aménagement du rond-point de la Tine, des banquettes herbeuses et des massifs entourant l'église, à l'Atelier Grept Sàrl, Architecture du paysage, pour le montant de CHF 5'768.40 TTC. Ces aménagements devront se faire de manière à mettre en valeur les sculptures ainsi que maintenir et renforcer la nature et la biodiversité.

**FILM ASSOCIATION DES AMIS DES SENTIERS DE LA VALLÉE D'ILLIEZ (ASVI) - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**
Le Conseil communal accepte de participer au financement du fillm de l'Association des Amis des Sentiers de la Vallée d'Illiez (ASVI), «La Vallée de l'Illiez», par l'octroi d'un montant de CHF 15'000.00, similaire aux montants octroyés par les Communes de Val-d'Illiez et de Champéry.

**VIÈZE DE MORGINS - PROJET D'AMÉNAGEMENT DE PROTECTION CONTRE LES CRUES - ADJUDICATION ÉLABORATION DU PROJET**
Le Conseil communal adjuge les travaux pour la réalisation des ouvrages de protection contre les crues au Groupement pour l'aménagement de la Vièze de Morgins, par François-Xavier Marquis Sàrl, Joël Bochatay Sàrl, Biol Conseils SA et ARC Génie Civil SA pour le montant total de CHF 120'111.80 TTC.

**PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA RÉFECTION DE LA VIA FERRATA DE LA VALLÉE**
Le Conseil communal accepte de soutenir les travaux de remise en ordre et sécuritaires à hauteur de CHF 15'000.00 et émet le souhait que la Via Ferrata de Tière soit rebaptisée Via Ferrata des Dents du Midi.

**RÉSEAU D'EAU - PASSERELLE DE LIAISON TROISTORRENTS-CHENARLIER - TRAVAUX FORESTIERS**
Le Conseil communal adjuge les travaux forestiers destinés à garantir la sécurité et à ne plus devoir intervenir en-dessous de la passerelle à la Bourgeoisie de Troistorrents pour un montant total de CHF 53'276.30 HT.

**EXTENSION DU RÉSERVOIR D'EAU DE MORGINS ET AMÉNAGEMENT D'UNE ULTRAFILTRATION - ADJUDICATION LOT 3**
Le Conseil communal adjuge, selon la procédure sur invitation, les travaux du lot 3 (Serrurerie) à l'entreprise Christian Rouiller SA pour un montant de CHF 59'389.75 TTC.

**EXTENSION DU RÉSERVOIR D'EAU DE MORGINS ET AMÉNAGEMENT D'UNE ULTRAFILTRATION - ADJUDICATION LOT 5**
Le Conseil communal adjuge, selon la procédure de gré à gré, les travaux du lot 5 (Equipement) à l'entreprise Rittmeyer AG pour un montant de CHF 65'391.15 TTC.

**COORDINATEUR DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES POUR L'ENSEMBLE DE LA VALLÉE D'ILLIEZ**
Le Conseil communal refuse la création de ce poste en l'état ainsi que l'annonce de postulation y relative.

**NAVETTES MORGINS - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE PORTES DU SOLEIL SUISSE (PDS-CH) SA**
Le Conseil communal accepte de participer au financement des dépenses de la saison écoulée en lien avec le transport urbain à Morgins, de la même manière que procède la Commune de Champéry, soit un montant de CHF 133'952.00 HT.

**FC TROISTORRENTS - SOUTIEN FINANCIER (COVID-19)**
Suite au manque à gagner financier dû au COVID-19, principalement en raison de l'annulation de manifestations, le Conseil communal accepte de soutenir exceptionnellement le FC Troistorrents à hauteur de CHF 15'000.00. Le club devra présenter ses comptes au terme de la saison.

**POSTE DE CHARGÉ DE SÉCURITÉ POUR LA PROTECTION INCENDIE**
Le Conseil communal accepte d'entreprendre les démarches avec la Commune de Monthey pour la validation d'une convention de collaboration relative à l'activité de chargé de sécurité pour la protection incendie sur la Commune de Troistorrents.

**CAMPING DE MORGINS - LIMITATION DE LA VITESSE**
Le Conseil communal valide une limitation de la vitesse à 20 km/h à travers le camping de Morgins et demande la pose d'un panneau de signalisation «Bordiers autorisés».

**VIDÉOSURVEILLANCE ECOPOINT DU ROND-POINT DE LA TINE**
Le Conseil communal accepte l'installation d'une caméra de vidéosurveillance à l'écopoint du rond-point de la Tine pour un montant de CHF 2'078.00 HT par la société SecureTech Sàrl.

**FUSION DU SERVICE FORESTIER AVEC LE TRIAGE FORESTIER DES DENTS DU MIDI**
Le Conseil communal accepte de démarrer un processus de fusion avec le triage des Dents du Midi et de constituer un groupe de travail pour effectuer cette étude. Le groupe de travail sera constitué des Conseillers communaux en charge des services forestiers des trois communes et des ressources nécessaires telles que les deux gardes forestiers, les responsables des finances communales, etc.

**EXTENSION DU RÉSERVOIR D'EAU DE MORGINS ET AMÉNAGEMENT D'UNE ULTRAFILTRATION - ADJUDICATION VENTILATION ET DÉSHUMIDIFICATION**
Le Conseil communal adjuge, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Soagesmat SA les travaux pour la ventilation et la déshumidification pour un montant de CHF 47'517.25.

**LEVÉE PARTIELLE DES MESURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE COVID-19**
Le Conseil communal accepte de supprimer les mesures de soutien à l'économie locale mentionnées ci-après dès le 1er septembre 2020 :
- Suppression de la prolongation des délais de paiement à 90 jours pour la facturation des diverses taxes communales et bordereaux d'impôts pour les personnes morales et physiques.
- Réactivation des rappels et des commandements de payer.
- Respect du délai de paiement des factures des fournisseurs (plus d'anticipation).

**DÉNEIGEMENT TROISTORRENTS**
Le Conseil communal valide un forfait de CHF 1'000.00 pour la mise à disposition du véhicule privé équipé pour le déneigement (immobilisation du véhicule), une augmentation du tarif horaire de déneigement à CHF 125.00/heure au lieu du prix actuel de CHF 115.00/heure, la facturation d'un forfait minimum de 3 passages par année aux propriétaires privés pour lesquels la Commune et la Bourgeoisie effectuent du déneigement et renonce à facturer le seul passage effectué pour la saison 2019/2020.

**ENGAGEMENT AU SERVICE FORESTIER À DURÉE INDÉTERMINÉE**
Le Conseil communal valide la proposition de convertir le contrat à durée déterminée de M. Xavier Curchod en contrat à durée indéterminée.

**TRAVAUX DE MISE EN ÉTAT DES PARCELLES N° 1871, 1881 ET 2293 - CENTRE DU VILLAGE, TROISTORRENTS**
Le Conseil communal accepte de procéder à des demandes de soumission pour l'exécution des travaux de mise en état des parcelles n° 1871, 1881 et 2293 avec mise à l'enquête publique pour la démolition.

**TARIFS LOCATION DES SALLES**
Le Conseil communal valide la nouvelle grille tarifaire pour la location des salles communales. Celle-ci sera disponible sur le site de la Commune.

**ESCAPE GAME 200 ANS MORGINS**
Le Conseil communal adjuge le mandat à Mme Emma Breiner pour la réalisation d'un escape game à Morgins en lien avec les 200 ans du tourisme pour un montant de CHF 30'964.00 TTC et valide l'augmentation du taux d'activité de Mme Celia Bertagna, actuellement responsable des archives et chargée de projets culturels, pour la gestion de ce jeu lorsqu'il sera en place.

**GESTION DES ARCHIVES**
Le Conseil communal valide le projet de référentiel de gestion des archives communales et sa procédure et décide d'accorder un taux d'activité de 10% supplémentaire à Mme Celia Bertagna pour la gestion des archives dès le 1er janvier 2021.

**RÉFECTION ROUTE DE CHAMPSOT**
Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux de réfection de la route de Champsot à l'entreprise Routes et Revêtements SA, pour le montant de CHF 59'943.30 TTC.

**LA TSEUDANNE, ROUTE DU CORBEAU - CONSTRUCTION DE BASSINS DE RÉTENTION MORGINS**
Le Conseil communal décide d'adjuger le mandat pour la création de deux ouvrages de rétention pour la récupération des eaux claires à Morgins au bureau ARC Génie Civil SA pour le montant de CHF 48'604.40 TTC.

**TARIF DES TAXES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS ENTREPRISES - MESURE COVID-19**
Afin de soutenir l'économie locale et considérant que la plupart des sociétés n'ont pas pu exercer leurs activités durant plusieurs semaines, le Conseil communal valide la réduction de 25 % du tarif des taxes déchets pour les entreprises concernant la facturation 2020.

**INSTALLATION DE WEBCAMÉRAS 360°**
En collaboration avec RDDM et les communes de la vallée, le Conseil communal accepte le remplacement des deux webcams fixes de Morgins par une webcam 360° et l'installation d'une webcam 360° du côté du Corbeau et d'une autre au centre du village de Troistorrents, et inscrit les montants y relatifs au budget pour 2021 : coût pour l'acquisition de trois caméras estimé à CHF 25'880.00 TTC avec des frais annuels (licences, maintenance, etc.) de CHF 4'944.00 TTC selon l'offre Seitz Phototechnik AG.

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE CAFÉ-RESTAURANT «LA MAISON ROUGE - DON DIEGO DE LA VEGA»**
Le Conseil communal accorde l'autorisation d'exploiter le café-restaurant «La Maison Rouge - Don Diego de la Vega» 1872 Troistorrents à Mme Isabelle Emery-Auguet, domiciliée Route des Coudres, 1298 Céligny.

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE TROISTORRENTS-MORGINS - LOCAUX**
Le Conseil communal accepte de radier le cautionnement de CHF 150'000.00 convenu entre la Commune de Troistorrents et Morgins Tourisme en date du 15 janvier 2009 et, en contrepartie, de reprendre la dette liée aux PPE n° 6240, 6242 et 6246 qui se monte à CHF 211'500.00. Un transfert de propriété sera ensuite établi devant notaire pour que les locaux deviennent propriété de la Commune.

**PARKINGS À MORGINS – INSTALLATION D'HORODATEURS**
Le Conseil communal accepte l'installation de trois horodateurs pour le stationnement à Morgins (près de Volg pour la Place du Village et deux sur la Place du 6 Août) et adjuge la fourniture de trois horodateurs TOMeco X à la société Digitalparking SA pour un montant de CHF 26'000.00 TTC. Les tarifs suivants sont validés :
- Place du Village : première demi-heure gratuite, ensuite CHF 1.00 par heure de 08h00 à 18h00.
- Place du 6 Août : CHF 1.00 par heure et, dès cinq heures, CHF 5.00 pour la journée, de 08h00 à 18h00.

ADMINISTRATION

# RAPPEL DES **HORAIRES** D'OUVERTURE DES **GUICHETS** PENDANT LA PERIODE DE COVID-19 ET **FERMETURES** DURANT LES FÊTES

| | | |
|---|---|---|
| Mardi après-midi : | 16h00 à 18h00 | |
| Jeudi matin : | 08h00 à 09h30 | |
| Vendredi : | 13h30 à 16h30 | |

**PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE**

| | | |
|---|---|---|
| Lundi au jeudi : | 08h00 à 12h00 | 13h30 à 17h00 |
| Vendredi : | 08h00 à 12h00 | 13h30 à 16h30 |

**024 476 80 10**
**administration@troistorrents.ch**

**FERMETURES DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

Du jeudi 24 décembre au lundi 28 décembre 2020 compris

Du jeudi 31 décembre au vendredi 1er janvier 2021 compris

# LE **CALENDRIER COMMUNAL 2021** BIENTÔT DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES !

D'ici quelques jours, vous allez recevoir le calendrier communal 2021.

Pour cette édition, ce sont nos services des travaux publics et forestier qui sont à l'honneur. Tout au long de l'année, Patrick Bellon, employé aux travaux publics, a en effet capturé en image leur travail. Une manière d'apprécier, au fil des mois, la variété des travaux accomplis.

Un grand merci à Patrick pour ses photos et à nos employés qui se sont prêtés au jeu des prises de vue ainsi que pour leur engagement au quotidien au service de notre belle commune.

# **JUBILÉS**: DES ANNÉES DE SERVICE, ÇA SE **FÊTE** !

Par Eric Donnet-Monay, Responsable RH

Plusieurs jubilés ont été célébrés durant cette année dans nos différents services communaux et bourgeoisiaux :

**30 ANS D'ACTIVITÉ**

- **Patricia Michel,** contrôle des habitants
- **Alexandre Udressy,** service des travaux publics

**15 ANS D'ACTIVITÉ**

- **Julien Clavel,** service des travaux publics
- **Hilaire Dubosson,** service forestier

Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur fidélité et leur engagement tout au long de ces années, ainsi que pour le travail accompli avec professionnalisme au service des citoyens.

Patricia Michel

Alexandre Udressy

Julien Clavel

Hilaire Dubosson

# QUELQUES **NOUVELLES** DES **PROJETS** COMMUNAUX

Par Corinne Cipolla, Commission communication et information

**Les travaux vont bon train pour le bâtiment communal, la passerelle de Troistorrents et le projet « nature et détente » du vallon de They. Malgré quelques ralentissements liés à la crise sanitaire, ceux-ci devraient pouvoir prendre fin au printemps prochain. De quoi envisager l'inauguration de ces différents ouvrages en 2021, pour autant que la situation sanitaire le permette.**

## PROJET «NATURE ET DÉTENTE» DU VALLON DE THEY

Les travaux liés au projet régional de compensation «nature et détente» du vallon de They, dont nous vous parlions dans nos éditions du Troistorrents-Morgins Information de juin 2019 et juin 2020, ont démarré en septembre dernier. Les travaux de terrassement ainsi que le creusement des mares, vasques et étang sont terminés et les travaux forestiers devraient être réalisés encore cette année, si les conditions météorologiques le permettent. L'installation des passerelles et la création des chemins seront quant à eux réalisés au printemps prochain, lorsque la zone sera plus sèche. A terme, le vallon de They pourra ainsi retrouver son état naturel de bas-marais et les aménagements des rives, des accès aux piétons ainsi que des postes d'observation offriront un potentiel didactique pour l'observation de la nature.

## PASSERELLE DE TROISTORRENTS

En octobre dernier, vous avez probablement pu observer les va-et-vient d'un hélicoptère au centre du village. L'intervention de cet appareil a été nécessaire pour l'extraction des bois situés dans la pente sous la future passerelle de Troistorrents ainsi que pour la livraison des câbles, des châssis métalliques des portiques et pour leur bétonnage. Les câbles ont déjà été mis en tension et le montage de la passerelle se poursuit. Celui-ci est tributaire de la météo, en particulier de la température qui ne doit pas descendre trop bas pour permettre le travail des soudeurs.

Destinée en priorité à assurer l'alimentation en eau potable sur le secteur de Chenarlier, cette passerelle, qui sera également piétonne, apportera une plus-value en terme de mobilité douce. Elle permettra également le passage de la fibre optique, de l'électricité et d'autres services. Longue de 185 m et haute de 75 m, la passerelle de Troistorrents devrait être mise en service au printemps prochain.

## BÂTIMENT COMMUNAL

A l'extérieur, les châssis pour la réception du boisage ont été installés et la pose devrait commencer dans le courant du mois de décembre. A l'intérieur, les travaux ont bien avancé et les prochaines étapes consisteront notamment dans la pose des barrières des escaliers, l'installation du mobilier et l'équipement des salles multi-usages situées au sous-sol. Sans imprévu, le déménagement devrait intervenir au printemps prochain.

**ASSEMBLÉE PRIMAIRE ET APPROBATION DU BUDGET 2021**
Le budget 2021, qui doit d'abord être validé par le nouveau Conseil qui entrera en fonction en janvier, sera présenté et soumis à votre approbation à l'occasion d'une Assemblée primaire qui sera organisée au premier trimestre 2021.

**INFORMATION COVID-19**
A l'heure où ces pages sont écrites, les autorités doivent communiquer les mesures censées intervenir à partir du 30 novembre. Il se peut donc, au moment où vous lisez ce journal, que certaines informations ne soient plus à jour ou que d'autres manquent. Nous nous en excusons et vous invitons à consulter régulièrement notre site internet www.troistorrents.ch pour avoir des informations à jour.

Pour toute question, notre Administration se tient à votre disposition par téléphone ou par mail.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

# **NOUVEAUTÉS** POUR LES **PARKINGS** À MORGINS

Par Oscar Dubosson, Commission sécurité

Pendant longtemps, Morgins a été l'une des rares destinations touristiques où le parking n'était pas payant. Désireux de faciliter l'accès aux commerces environnants, de rediriger les voitures ventouses vers les parkings périphériques et de valoriser les investissements consentis pour le parcage sur la Place du 6 Août, le Conseil communal a décidé d'installer des horodateurs sur la Place du Village ainsi que sur la Place du 6 Août. L'hiver dernier, grâce à notre service forestier, un système de caillebottis en bois a en effet été installé sur cette dernière, permettant d'améliorer grandement la qualité du parcage tout en préservant efficacement les sols.

Les appareils seront faciles d'utilisation et équipés des moyens de paiement courants (Parkingpay, Twint, EasyPark et monnaie). C'est lors de la saisie de votre n° de plaque d'immatriculation que le paiement sera enregistré. A l'aide d'un smartphone, la Police Intercommunale des Dents du Midi pourra ensuite, en tout temps, contrôler la validité du stationnement.

Les horodateurs seront installés dès la mi-janvier 2021 dans des endroits faciles d'accès. Pour la Place du Village, l'appareil sera posé à proximité du magasin Volg. Pour la Place du 6 Août, deux appareils seront installés vers la sortie du parking.

**TARIFICATION**
**Place du Village**
› ½ heure gratuite | CHF 1.00/heure

**Place du 6 Août**
› CHF 1.00/heure | dès 5h - CHF 5.00/journée

Stationnement payant 7/7 jours de 8h00 à 18h00.

ADMINISTRATION

# LE SERVICE DES **FORESTIERS-BÛCHERONS** S'AGRANDIT

Par Hilaire Dubosson, Garde forestier

**RETOUR EN FORÊT POUR XAVIER CURCHOD**
À la fin de son apprentissage de forestier-bûcheron, en 2003, **Xavier Curchod** s'est lancé dans le domaine de la santé.

Après quelques années loin de la nature et des forêts, ce père de famille avait besoin de retrouver les vastes espaces de son premier métier.

C'est en mars 2020 que Xavier a intégré l'équipe des forestiers-bûcherons. Initialement engagé pour la saison d'été, c'est suite au départ d'un autre collaborateur que Xavier a été engagé à plein temps pour compléter notre service.

Travailleur et toujours motivé, l'ensemble de ses collègues sont heureux de pouvoir collaborer avec lui.

**UN NOUVEAU FORESTIER-CÂBLEUR**
Suite au départ d'un collaborateur, **Brian Neukom** a fait son entrée au sein du service forestier comme forestier-bûcheron-câbleur au mois de mai 2020.

Agé de 27 ans, il a tout d'abord effectué un apprentissage de plâtrier-peintre puis celui de forestier-bûcheron auprès de l'entreprise Philippe Morisod à Collombey.

Après l'obtention de son CFC, il s'est perfectionné dans le câblage en forêt durant 2 ans au sein de la même entreprise.

Notre service forestier peut ainsi compter sur une personne consciencieuse et compétente pour travailler avec nos machines forestières.

**DU RENFORT POUR LA BONNE SAISON**
Pour compléter l'équipe durant la saison estivale, notre service a engagé **Damien Colombari** avec un contrat à durée déterminée.

Damien a effectué son apprentissage à la Commune de Bex où il a obtenu son CFC en 2015. Par la suite, il a travaillé plusieurs années dans l'entreprise privée WR basée sur la Commune Bex.

Fort d'une belle expérience dans le domaine du bûcheronnage, il apporte un plus pour l'appui et les échanges avec nos jeunes apprentis.

De gauche à droite: Xavier Curchod, Brian Neukom et Damien Colombari



# UN BOUT DE **NOS FORÊTS** S'INSTALLE DANS LA **CAPITALE** VALAISANNE

Par Hilaire Dubosson, Garde forestier

Cet été, la Place de la Planta à Sion s'est parée d'arbres et de fraîcheur. Un espace détente constitué de 65 arbres équipés d'assises et d'un système de brumisation a été installé au centre de la capitale valaisanne. La Ville de Sion a confié au triage forestier du Cône (Thyon) la création et la fabrication des bancs, de style moderne et de forme cubique.

La première étape, et non des moindres, pour le triage forestier fut de trouver les troncs d'arbres adéquats à la réalisation des modules (troncs de 80 cm de diamètre minimum à hauteur de poitrine). Après maintes recherches dans les forêts du Valais central, il fallait se rendre à l'évidence : impossible de réunir la quantité de troncs nécessaire.

Voulant assurer la mission qui lui a été confiée, le triage forestier du Cône a alors contacté les équipes du Bas-Valais.

Le challenge n'était pas plus facile pour nous. Nous devions trouver, en un temps record, 30 billons aux diamètres bien précis. Heureusement, sur les hauts de la Crottaz, de gros et vieux sapins blancs attendaient impatiemment de remplir ce rôle.

Quelle belle occasion pour nous de participer à ce projet. Nous avons pu valoriser du bois sans grande valeur sur le marché actuel et faire profiter les habitants et visiteurs de la capitale valaisanne d'un espace de détente durant l'été.

ADMINISTRATION

# LES **BONS GESTES** À ADOPTER CET **HIVER**

Par Laura Liniger, Chargée de communication, pour le service technique

Les premiers flocons vont arriver, les prés et places vont revêtir leur manteau blanc et il va falloir reprendre ses habitudes hivernales. L'édition de décembre se prête ainsi parfaitement au rappel de quelques consignes relatives au déblaiement de la neige et au stationnement des véhicules.

**DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE**

Nous rappelons aux entreprises que la chaussée et ses abords doivent être libres de toutes machines, engins, matériaux et autres outils. Pour permettre au service de déneigement d'effectuer son travail correctement, les entrepreneurs veilleront à ce que les chantiers soient correctement signalés.

Il en va de même pour les particuliers, locataires et propriétaires. Aucun objet pouvant gêner le déneigement ne doit traîner sur la voie publique.

Nous vous rappelons également que, par temps neigeux, vous êtes tenus de dégager les trottoirs et les accès à votre propriété, y compris la neige accumulée par les engins de déblaiement.

**STATIONNEMENT DES VÉHICULES**

Lors de chutes de neige, nous vous remercions de ne pas stationner vos véhicules au bord de la route. Cela pourrait causer des perturbations et gêner le bon déblaiement. Il est également interdit de laisser vos véhicules devant l'accès des bâtiments, sur des terrains d'autrui, sur les routes et leurs annexes à l'intérieur des localités. Référez-vous à la signalisation mise en place.

Les véhicules qui feront obstacle aux engins de déneigement seront enlevés, aux frais des propriétaires.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre collaboration et vous souhaitons à toutes et à tous un excellent hiver.



# QUAND NOTRE **COMMUNE** PREND DES **COULEURS** DE SAISON

Par Brigitte Diserens, Conseillère communale

Décorer notre commune au gré des saisons, voilà une façon de mettre en avant nos beaux villages. Ces réalisations n'auraient cependant jamais pu voir le jour sans l'aide de nos autorités.

L'hiver dernier, vous avez pu admirer des sapins de Noël, décorés de leurs plus belles boules, devant les commerces de notre commune. La mise en place n'a pas été de tout repos, mais avec l'aide de notre service forestier, ces décorations ont pu être livrées à temps. Avec enthousiasme, Hilaire Dubosson et son équipe ont en effet déposé sapins et guirlandes devant chaque commerce de la commune.

La période des fêtes de fin d'année passée, nous sommes reparties avec de nouvelles idées.

Cette fois-ci, à l'occasion de la Fête Nationale, c'est Morgins qui s'est paré de drapeaux, fanions, guirlandes en tout genre à l'effigie de notre pays. Manque de temps, Troistorrents n'a pas eu le même décor, mais ce n'est que partie remise.

L'automne, quelle belle saison! Ses couleurs chantantes, ses courges, sa décoration chatoyante. La voilà la nouvelle idée de décoration pour Troistorrents et Morgins! Une équipe de bénévoles, morginoises et chorgues, habitées de la même envie et du même plaisir et nous voilà parties pour décorer à nouveau notre commune.

Bottes de paille, courges, chrysanthèmes et balais trônent fièrement devant les commerces de nos villages. Notre équipe, qui plaît à s'appeler « T'M la déco » (en référence à Troistorrents/Morgins), s'en est donnée à cœur joie pour offrir aux commerces et citoyens une décoration digne de ce nom.

Pleines d'idées en tête, nous allons continuer de faire vivre nos villages et nos commerces. Il y en aura pour tous, petits et grands.

Décorations à suivre...

De gauche à droite :
Malia, Brigitte, Sarah, Nicole, Catherine, Christine, Fabienne, Danielle, Sylviane, Elsy
Manquent sur la photo Yvone, Sabine, Vérène et Maryline.
Merci à toutes !

ADMINISTRATION

# QUELQUES **CONSEILS** POUR UNE **CONDUITE** SANS RISQUE

Par la Police Intercommunale des Dents du Midi

**DÉGAGER PLUS QU'UNE LUCARNE !**
Comme chaque année en période hivernale, en raison des conditions météorologiques, les véhicules se retrouvent recouverts de neige ou de givre. La loi est claire à ce sujet : avant de prendre la route, assurez-vous que les dispositifs d'éclairage, les vitres et les rétroviseurs soient propres et que votre véhicule soit complètement dégagé. Le non-respect de ces règles peut entraîner un retrait de permis.

Tout comme les vitres et rétroviseurs, le toit de votre voiture doit lui aussi être dégagé avant chaque déplacement, il en va de la sécurité de tous.

**ALLUMEZ VOS FEUX !**
L'obligation de rouler de jour avec les feux allumés s'inscrit depuis 2014 dans le programme fédéral de

sécurité routière Via Sicura. En cette période hivernale où les jours sont plus courts, il est d'autant plus nécessaire de suivre cette règle.
N'oubliez pas qu'un véhicule circulant avec les feux allumés est visible plus rapidement et diminue le risque d'accident.

# SALUBRITÉ ET **ENVIRONNEMENT**

Par Pierre-André Michel, Commission salubrité et environnement

**NE ME JETTE PAS N'IMPORTE COMMENT !**
Après m'avoir déshabillé de mes guirlandes, bougies et chocolats, merci de ne pas me jeter dans un Molok. Je pourrais l'endommager!

La déchetterie communale à Troistorrents m'accueillera volontiers dans une benne prévue à cet effet.

Belles Fêtes à toutes et tous !

**NE POLLUEZ PAS NOS RUISSEAUX !**
Durant toute la période hivernale, le sol, gelé et recouvert de neige, perd sa capacité d'absorption et de rétention.

Afin de préserver nos ruisseaux et cours d'eau d'une éventuelle pollution, il est interdit d'épandre ou de stocker des engrais de ferme durant cette période.

Ces délits sont passibles de peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire en application aux dispositions pénales de l'art. 70 al. 1 let. a LEaux.

**HORAIRES DE LA DECHETTERIE DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE**

| | |
|---|---|
| **22, 23, 29 et 30 décembre 2020** | › Ouverte de 13h30 à 17h00 |
| **26 décembre 2020 et 2 janvier 2021** | › Ouverte de 8h00 à 12h00 |
| **24 et 31 décembre 2020** | › Fermée |

# **SOURIEZ**, VOUS ÊTES FILMÉS !

Par Pierre-André Michel, Commission salubrité et environnement

**Les sacs blancs taxés font partie intégrante de nos ménages depuis le 1er janvier 2018. Après une période d'adaptation et de tolérance, parce qu'il en fallait une, est venu le moment de surveiller nos écopoints et notre déchetterie afin de garantir le bon respect des directives.**

Installation d'un compacteur pour le plastique à la déchetterie et extension des horaires d'ouverture, aménagement des écopoints et installation d'affiches et d'informations vous aidant à trier correctement vos déchets, etc., tout a été mis en œuvre pour vous aider au mieux dans cette laborieuse tâche de récupération et tri des déchets. Il n'est donc plus tolérable d'accepter les gestes d'incivilité trop fréquents.

C'est pour cette raison que l'écopoint de la Cergnat à Morgins, puis celui de la Croix du Nant à Troistorrents, ont été équipés d'un système de vidéosurveillance. Les images capturées, visionnées par des agents assermentés, permettent de contrôler la bonne marche de ces points de tri et, si nécessaire, de sévir pour lutter contre les incivilités. Malheureusement, à ce jour, elles sont encore trop nombreuses. Prochainement, l'écopoint de la Tine (rond-point de Troistorrents) sera également équipé et d'autres installations pourraient suivre. Amender une personne n'est jamais un plaisir mais cela est malheureusement nécessaire pour rappeler à l'ordre les personnes peu respectueuses des lois et règlements.

Respecter le travail de nos employés communaux, assurer un tri et une valorisation corrects des déchets et, au final, garder notre commune propre et accueillante est un combat que nous voulons mener avec vous. C'est grâce à vous que nous pourrons nous vanter d'avoir la plus belle commune !

D'avance merci pour votre collaboration, parce qu'au final, « Trier ? C'est pas sorcier ! ».

TOURISME

# **NOUVEAUTÉS** HIVERNALES À NE PAS MANQUER !

Par Région Dents du Midi

## PLUS DE 30 NOUVELLES EXPÉRIENCES À LA CARTE !

Comme cet été et cet automne, le contexte sanitaire nous oblige à faire preuve d'imagination et à nous adapter dans le plus strict respect des instructions édictées par les autorités fédérales et cantonales.

Dans cet esprit, RDDM a travaillé à l'élaboration d'un nouveau programme hivernal, en proposant des animations pouvant se dérouler avec un nombre limité de personnes. Nous avons opté pour une mise en valeur renforcée de nos richesses naturelles et paysagères. Tant pour les animations intimistes que pour les manifestations proposées, nous garantissons des réajustements réguliers de nos plans de protection si la situation l'exige.

Nous remercions aussi nos partenaires locaux pour leur précieuse collaboration dans l'élaboration de ce vaste programme : ils auront à cœur de vous faire vivre un moment privilégié grâce à leurs connaissances et leur savoir-faire ! Nous nous réjouissons de vous accueillir pour une totale immersion dans la magie de l'hiver et de nos montagnes en vous proposant des expériences originales liées au ski, à la neige, à la lumière de nos villages-stations, au bien-être, à la culture et à nos riches traditions. Aussi bien les jeunes que les moins jeunes y trouveront leur compte.

Un premier programme sera édité pour les vacances de Noël et le mois de janvier (du 19.12.2020 au 31.01.2021 inclus).

## RDDM FUN PARK NEW YORK 1960

Hop jeunes gens ! Sautez dans une Cadillac ou une Ford Thunderbird et en route pour Broadway !

Les « sixties » ont vu la naissance culturelle de New York avec des icônes mondiales telles que Marilyn Monroe ou Elvis Presley. La Région Dents du Midi propose de plonger vos bambins dans un décor des plus fameux « american diner » d'Hollywood ou de Manhattan, pour aller à la rencontre des pin-up en patins à roulettes qui choisissent la musique sur le Jukebox. En somme : du fun, des châteaux gonflables et des activités pour vivre le rêve américain façon « poo-poo-pee-doo » !

**13 › 20.02 : Salle de la Jeur Morgins**
**22 › 28.02 : Palladium Champéry**

© photo: Sylvain Cochard

## RDDM FUN PARK NOËL AU FAR WEST

**SORTEZ VOS CHAPEAUX DE COWBOY ! HIIHA !**

Dans un décor aux allures de saloon, nos pionniers en herbe partiront à la conquête de l'Ouest ! Différentes animations seront proposées avec les personnages incontournables de cette époque : croque-mort, maréchal ferrant, etc. Ils auront également la possibilité de dresser notre taureau mécanique lors d'un rodéo endiablé. Mais une question subsiste : si nous mettons des bottes de cowboy sous le sapin, est-ce que le Père Noël y déposera des pépites d'or ?

**21 › 26.12 : Salle polyvalente Val-d'Illiez**
**27.12 › 02.01 : Salle de la Jeur Morgins**

## LES VILLAGES DE LUMIÈRE

**PLACE À LA MAGIE DE L'HIVER !**

Champéry, Champoussin, Les Crosets et Morgins vont à tour de rôle briller de mille couleurs pour vous plonger dans un décor féerique. Un parcours lumineux au cœur de chaque village permettra de rendre visite à nos commerçants, et de vous mener au point d'orgue de la soirée : un spectacle de rue nocturne étincelant pour vous faire vivre des fêtes de fin d'année enchantées.

**21 › 24.12 & 28 › 31.12**
**17:00 › 19:00**
Chaque nuit un village est illuminé :
Champéry, Champoussin, Les Crosets et Morgins

## PISTE INITIATIQUE DE SKI DE RANDONNÉE À MORGINS

Forte du succès de son Rando Parc, La Région Dents du Midi met en place dès cet hiver une piste ponctuée de «tutoriels» pour les grands débutants.

A la manière d'un parcours Vita, des panneaux indicatifs montreront les bons gestes à adopter en ski de randonnée en matière de «peautage / dépeautage», portage et conversions mais aussi sur les aspects de sécurité tels que l'utilisation de la pelle et la sonde pour une recherche de victime d'avalanche.

Des vidéos explicatives complémentaires seront accessibles à l'aide d'un QR Code à flasher avec son smartphone. Vous n'avez plus d'excuse pour ne pas commencer la randonnée à ski.

Accès libre - Tous les jours

© photo: Christian Hofmann

REGION DENTS DU MIDI
Portes du Soleil

**Animations sous réserve des conditions sanitaires**

INFOS À JOUR ET PROGRAMME COMPLET DES ANIMATIONS SUR RDDM.CH

Toute l'équipe de Région Dents du Midi vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

# PREMIÈRES **FOURNÉES** AU FOUR À PAIN DE **COLLAIRE** !

Par le comité de l'Association du Four à Pain de Collaire

**Après plus de 7 ans de démarches et travaux, la restauration du four à pain de Collaire s'est achevée cette année et 7 fournées ont déjà pu avoir lieu. Toutefois, il manque encore à l'Association une part du financement pour couvrir tous les frais liés à la restauration. Nous faisons appel à votre générosité pour nous aider à boucler ce manque et pouvoir ainsi mettre sur pied un programme de manifestations qui fasse revivre le four à pain de Collaire.**

C'est fin 2012 que les premiers contacts au sujet d'une importante pièce du patrimoine de notre village, le four à pain de Collaire, ont été pris avec la Commune de Troistorrents. A ce moment-là, trois habitants du quartier de Collaire, Glenn Martignier, Toni Tripari et Michel Hehlen, ayant tous des intérêts différents pour ce four, se réunissent et décident de s'engager dans la restauration de cette petite bâtisse fatiguée et malmenée. Aucun des membres de cette équipe ne s'imaginait dans quel bateau ils s'embarquaient. Aucun d'entre eux ne se rendait compte de l'ampleur du travail qu'ils auraient à fournir pour aboutir au résultat que nous connaissons aujourd'hui.

Avec l'aide de Paul Laffay, pour la généalogie du four, des juge et vice-juge de Commune de l'époque, Bernard Schütz et Alain Berthoud, ainsi que du notaire Samuel Cipolla, l'exécution du travail a été possible. Ensemble, ils ont pu retracer tous les propriétaires du four banal de Collaire, soit 47 personnes au total. En effet, il était de notoriété publique que le four était la propriété d'Ulysse Udriot, donc, par succession, de sa fille Isabelle. Ceci n'etait toutefois pas exactement le cas. M. Udriot était en réalité propriétaire de 8 parts sur 10 de ce four protégé par le « Heimatschutz » en 1964 et classé monument historique à l'État du Valais depuis 1977. Les 2 autres parts appartenaient pour l'une à la descendance de Cyprien (Monay-) Michaud et pour l'autre à la descendance de Joseph-Henri Fornage. Tous les propriétaires devaient accepter de céder leurs parts à l'Association, sans quoi aucuns travaux ne pouvaient être entrepris. C'est chose faite en 2016. A partir de ce moment, l'Association a pu entreprendre la planification pour la restauration du four, en commençant par les devis et la recherche de fonds pour couvrir les coûts évalués à CHF 125'000.00. Avec l'aide de la Commune de Troistorrents, de l'État du Valais, de La Loterie Romande, de l'UBS, de la Banque Raiffeisen de Troistorrents-Morgins, de Pro Patria, de Migros et d'une multitude d'entreprises et de particuliers du village, de la vallée, de Monthey et même d'au-delà de notre région, il a été possible d'amasser approximativement les deux tiers de la somme.

FOUR À PAIN DE COLLAIRE
TROISTORRENTS
ASFPC ASSOCIATION DE SAUVEGARDE

**POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION**
Inscription en ligne sur le site www.asfpc.ch ou auprès d'un membre du comité

**POUR UN DON**
Banque Raiffeisen de Troistorrent-Morgins, Ass. de Sauvegarde du Four à Pain de Collaire, compte 12432.59
IBAN CH15 8062 6000 0012 4325 9

Les premiers pains

Le boulanger au travail

Le parvis du nouveau four





**A ce jour, il manque encore environ CHF 40'000.00 pour couvrir tous les frais. Nous espérons un coup de pouce qui nous permettra de boucler notre budget et c'est peut-être vous, lectrices et lecteurs de ce petit texte, qui nous aiderez à boucler notre déficit temporaire.** Cela nous permettra de mettre sur pied de manière sereine un programme de manifestations au four, où nous nous ferons un plaisir de vous accueillir pour vous faire goûter nos réalisations. 7 fournées de pain, sous la férule de notre maître boulanger Florian Défago (boulangerie Au Beau Réveil à Morgins), ont déjà eu lieu cette année. En raison du Covid, la date pour la prochaine fournée n'est pas encore connue. Soyez en sûrs, vous serez avertis lorsqu'elle aura lieu et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Nous espérons que l'histoire du four vous intéresse et que vous serez encouragés à soutenir notre Association par un petit don et/ou en devenant membre.

**Au plaisir de vous rencontrer, Freddy, Pierre-André, Glenn, Toni, Eddy et Michel, vous attendent au four.**
**A bientôt !**

# UN **SUCCÈS** POUR LA PREMIÈRE **BALADE** AU FIL DU **PAIN**

Par Corinne Cipolla, Membre du comité de la Fête du Pain

**Malgré la pluie annoncée, plus de 100 personnes ont pris part à la Balade au fil du Pain organisée le 29 août dernier par le comité de la Fête du Pain. Une belle réussite pour ce premier essai qui sera reconduit l'année prochaine mais cette fois, espère le comité, avec en plus une belle fête villageoise à l'arrivée.**

Malgré l'annulation de la première Fête du Pain, en raison de la situation sanitaire, le comité avait souhaité maintenir sa « Balade au fil du Pain » alliant découverte du patrimoine local et dégustation de produits du terroir. Les 110 places à disposition ont trouvé preneur et c'est ainsi que 40 bénévoles ont accueilli des visiteurs de la vallée et au-delà, avec même des participants de Neuchâtel et d'Alsace.

Ceux-ci ont pu déguster des produits régionaux à la Cavagne, la production du four à pain de Propéraz avec sa soupe, de la raclette servie sur du pain à Collaire, un ragoût et sa polenta aux Vieux Moulins de la Tine et pour terminer la fameuse salée. Le tout, agrémenté de quelques verres de vin, bière ou jus de fruit, d'une exposition sur les grains de blé et de visites des Fours et des Vieux Moulins de la Tine.

Fort de ce succès, le comité a décidé de reconduire la formule en y apportant quelques améliorations. Celle-ci devrait avoir lieu le 28 août 2021 et elle devrait cette fois accompagner la première édition de la Fête du pain. Ce nouveau rendez-vous au cœur du village est d'ores et déjà inscrit au programme des animations de 2021 et le comité se réjouit de vous y retrouver !

VIE LOCALE

# ILLUMINATION POUR LES 20 ANS DU CARILLON POUR LA PAIX

Par Région Dents du Midi et le comité de la Fondation

En 2000, Morgins entre dans le nouveau millénaire et voit cette même année la construction d'un monument unique : Le Carillon pour la Paix !

Au son de ses 23 cloches et avec sa ligne épurée, le carillon diffuse en journée différentes mélodies et anime la vie de notre village. Pour l'anecdote, le 25 septembre 2000, la plus grande cloche du carillon a reçu la bénédiction par sa Sainteté le Pape Jean-Paul II en la basilique Saint Pierre de Rome, avant de revenir à Morgins.

Au centre du carillon se trouve une mappemonde contenant de la terre provenant de différents pays et entourée d'une chaîne humaine symbolisant la solidarité. Les câbles qui la tiennent en tension sont le symbole de la solidarité et de l'entraide nécessaires pour la paix et l'équilibre du monde. Un beau message dans le contexte actuel !

Depuis sa création, la Fondation du Carillon pour la Paix finance des projets conformes à son but général : promouvoir la paix dans le monde, sans distinction de race ou de religion, et au moyen de la formation et de l'éducation de la jeunesse. Elle soutient et collabore ainsi avec des associations actives dans l'enseignement et la formation dans les pays en voie de développement. Elle a notamment soutenu en direct des projets portés par Sœur Marlyse Berra, Soeur Adélaïde, les Sœurs de Cana-Myriam, Stéphanie Berthoud, Pascal Joris ou encore Jean-Michel et Marthe Vuignier afin de venir en aide à des jeunes d'Haïti, du Mali, du Sénégal, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Congo, de Madagascar, du Liban, de Colombie ou d'Albanie. Toutes ces aides – d'un montant global de plus de CHF 16'000.00 - ont pu être octroyées grâce aux dons reçus. Elles ont ainsi apporté un peu de bonheur à des jeunes défavorisés appréciant le dévouement de personnes de notre région qui méritent d'être soutenues.

Cette année, 20 ans après son inauguration, le comité souhaitait organiser un petit événement pour fêter son jubilé. Crise sanitaire oblige, celui-ci a dû être annulé. Pour célébrer malgré tout les 20 ans du Carillon pour la Paix, Région Dents du Midi, le comité de la Fondation et la Commune de Troistorrents ont décidé de mettre ce monument en lumière durant la prochaine saison d'hiver. Ainsi, du 1er décembre 2020 au 1er avril 2021, le carillon s'illuminera en soirée pour le plus grand plaisir de tous !

© photo: Andrea Pelizzo

Si vous aussi vous souhaitez soutenir la Fondation et ses projets, vous pouvez rejoindre les Amis du Carillon pour la Paix en faisant un don, du montant de votre choix, auprès de notre Fondation (IBAN CH24 8062 6000 0006 9572 6, Banque Raiffeisen de Troistorrents ; autres coordonnées bancaires disponibles sur notre site). Nous nous engageons à utiliser les fonds recueillis pour des projets répondant strictement au but de la Fondation.

Nous accueillerions également avec plaisir toute personne intéressée par notre Fondation et motivée à rejoindre notre comité.

Et si vous participez vous-même à un projet pouvant correspondre à notre but, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir une demande de soutien et nous étudierons la possibilité d'un don.

Enfin, nous vous rappelons que des visites commentées du carillon avec démonstration du carillonneur sont toujours possibles pour les groupes. N'hésitez pas à nous contacter pour des informations ou pour une réservation !

# DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Par Isabella Scatollin, Bibliothécaire responsable

**RÉAMÉNAGEMENT**

Trois semaines de fermeture étaient prévues en novembre pour permettre la réalisation des travaux de réaménagement de la bibliothèque. Au final, celle-ci a finalement dû fermer dès le 22 octobre en raison du Covid, mais cela n'a pas empêché les travaux de se faire. Dès que la réouverture sera possible (date inconnue au moment où ces lignes sont écrites), la bibliothèque pourra dévoiler aux lecteurs ses locaux réaménagés. Et lorsque les conditions sanitaires le permettront, des portes ouvertes seront organisées afin de vous faire découvrir ce nouvel espace.

**HORAIRES VACANCES DE NOËL**
**(sous réserve des mesures liées au Covid)**
Pendant les vacances scolaires de fin d'année, du 24 décembre 2020 au 6 janvier 2021, la bibliothèque sera ouverte les mardis 29 décembre et 5 janvier de 9:00 à 11:30.
Réouverture selon les horaires habituels le jeudi 7 janvier à 16:00.

Pour vous tenir informés sur nos horaires d'ouverture, consultez le site de la Commune ou abonnez-vous à notre page Facebook.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite d'ores et déjà de magnifiques fêtes de fin d'année.

BIBLIOTHÈQUE TROISTORRENTS

Si nos portes peuvent ouvrir avant les fêtes, n'hésitez pas à venir faire des réserves et choisir des livres de Noël, les vacances approchant à grands pas !

VIE LOCALE

# SKI RANDO & LOISIR

Par Sandra Pannatier, Secrétaire du Ski-Club de Troistorrents

**SKI RANDO POUR LES ENFANTS DÈS 10 ANS & SKI LOISIR POUR TOUS**

En pleine préparation pour la saison d'hiver, le ski-club Troistorrents se réjouit déjà de vous retrouver sur les pistes dès le début de l'année 2021. Vous pouvez inscrire vos enfants (dès 6 ans) sur www.ski-club-troistorrents.ch où vous trouverez tous les renseignements dont vous avez besoin. Nous vous avons concocté un chouette programme avec plein d'activités pour la saison à venir.

De plus, cette année, le ski-club se lance dans une nouvelle aventure. Un rêve est en train de se réaliser : la création d'un groupe de ski de randonnée pour les enfants.

Une activité ouverte à tous les enfants entre 10 et 16 ans. Il suffit d'être membre, ceci en quelques clics sur www.ski-club-troistorrents.ch.

Pour plus d'informations ›
Sandra Pannatier,
secrétaire du ski-club
079 347 49 44
sandra.pannatier@bluewin.ch

Il y aura également une après-midi d'initiation pour ceux qui ont envie de découvrir ce sport le mercredi 10 février 2021 avec du matériel à disposition. Cette journée sera ouverte à tous les enfants membres, non-membres et anciens membres. Nous demandons juste d'avoir de bonnes bases en ski alpin. Dépêchez-vous car le but reste d'avoir du plaisir sur la neige et de s'amuser.

# HARRY'S RIDE FOR RESEARCH

Par Frédéric Sigg, Membre du comité

**La Harry's ride**, une «course» pour la bonne cause. L'évènement, créé par 4 amis, Frédéric, Chrys, Maxime et Valentin, n'a qu'un but : récolter des fonds pour la fondation du CHUV et pour la recherche contre les glioblastomes.

Touchés dans notre entourage par la maladie, nous voulions nous investir, à notre niveau, dans la recherche et aider le CHUV dans sa collecte de fonds.

Le concept de la manifestation est simple : faire un maximum de descentes de la mythique piste de « La Foilleuse ». Les équipes, formées de 4 personnes, peuvent choisir la façon de récolter des fonds : fixer un montant par tour effectué ou simplement offrir la somme d'argent souhaitée.

En janvier 2020, dans une ambiance conviviale et bon enfant, quelque 200 participants ont pris part à la première édition. C'est forts de cette expérience que nous avons eu l'honneur de remettre un chèque de plus de CHF 27'000.00 à la fondation du CHUV.

Cette manifestation, 100% caritative, n'aurait pas pu se réaliser sans nos nombreux sponsors, à qui nous ne dirons jamais assez MERCI. Et encore moins sans vous, participants, donateurs, amis et connaissances. C'est grâce à votre contribution que les recherches avancent. Simplement MERCI !

Continuer cette bataille contre la maladie est indispensable pour nous. C'est pourquoi nous aimerions, si le Covid nous le permet, vous donner rendez-vous le **samedi 27 mars 2021 à Morgins** pour la seconde édition de la «Harry's ride for research». A l'heure actuelle, rassurez-vous, nous sommes confiants quant au bon déroulement de cet évènement.

Nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau compter sur vous.



# 7PEAKS RIVERSTYLE
# LE DERNIER GRAND SAUT

Par David Jeandet, Membre du comité

Nous traversons tous une période de désarroi et de sidération. Garder une dynamique d'innovation, de développement, d'investissement ou encore d'animation durant cette année 2020 paraît être une utopie. Pourtant, nous percevons ça et là des mobilisations de solidarité et de créativité, pour faire face au Covid-19, semblant dire : « Nous sommes toujours là et plus que jamais ensemble ! »

Le 7Peaks Riverstyle n'a pu échapper, comme tant d'autres événements, à une annulation lourde de conséquences. Financières un peu, émotionnelles surtout. De ce constat, nous avons pris conscience que nous pouvions malgré tout réussir cette dernière édition. Pour cela, nous devions à tout prix trouver le moyen de rembourser nos fidèles partenaires.

Le comité du 7Peaks Riverstyle est arrivé – grâce au généreux soutien de nos collectivités publiques – à boucler un budget équilibré. Nous sommes conscients du privilège d'habiter une région prospère comme la nôtre !

Beaucoup d'émotions durant ces cinq années ! Des éditions incroyables, qui ont réuni une foule bien plus nombreuse qu'attendue. Vous avez été incroyables ! De cet événement, nous retiendrons surtout la part d'enfant qui sommeille en nous toutes et tous.

D'ailleurs, les « kids » : votre joie de partager une journée avec vos stars est contagieuse ! Le « Riverstyle Kids Day » a été et reste notre plus grande fierté. Sincèrement. Vous êtes nos vrais championnes et champions !

Alors un immense merci à vous toutes et tous, habitant(e)s et entreprises de la commune et région ! Ainsi, nous pensons avoir « bouclé la boucle ».

En vous remerciant encore chaleureusement pour votre générosité, nous vous souhaitons de préserver votre santé et de faire preuve de sagesse, de patience et d'un peu de folie sur la neige et ailleurs.

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Par Corinne Cipolla, Commission culture, sports et loisirs

Outre les manifestations prévues par nos sociétés locales, de nombreux événements devraient ponctuer 2021 : inauguration du nouveau bâtiment communal et de la nouvelle passerelle, première Fête du Pain, concert de Noël réunissant nos sociétés, etc. Toutefois, les incertitudes liées à la situation sanitaire rendent difficile une projection sur le déroulement des prochains mois, raison pour laquelle le calendrier des manifestations 2021 ne figure pas dans cette édition.

Pour des informations à jour sur les manifestations à venir, nous vous invitons à consulter la rubrique « Manifestations » de notre site internet.

Nous espérons que la vie de nos sociétés et de nos villages puisse reprendre son cours en 2021 et, en attendant d'avoir le plaisir de partager à nouveau des moments de convivialité avec vous, la Commission culture, sports et loisirs vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Souvenir du Festival des musiques du Bas-Valais 2009

# PASSA TEÛTÉ ET TUI DE LÉ BOUÉNNÉ **FEÎTÉ DE TSALANDE** ET ON TO BON **BOUÉN'AN**

Par votre Administration communale et les Lou trè Nant

Show du 31 décembre 2019 pour lancer les festivités des 200 ans du Tourisme à Morgins

*Passez toutes et tous de bonnes fêtes de Noël et un très bon Nouvel An.*

COMMUNE DE **TROISTORRENTS**

**IMPRESSUM**

**Editeur**
Commune de Troistorrents

**Comité de rédaction**
Commission Communication et Information

**Mise en page**
RMS Communications, Val-d'Illiez

**Impression**
Imprimerie des Colombes, Collombey

**Tirage** › 2'400 exemplaires
**Contact** › journal@troistorrents.ch

## PROCHAIN **NUMÉRO**

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos partagées par WhatsApp.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en mars 2021. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à journal@troistorrents.ch **jusqu'au 5 février 2021.**